

Montréal, le 2 septembre 2010

Madame, Monsieur

Si vous êtes abonné(e) à un service de distribution par satellite, vous n'avez malheureusement pas accès au signal de la station de Radio-Canada à Regina, le seul diffuseur francophone qui dessert votre région.

Cette situation prévaut pour plusieurs autres stations de Radio-Canada au pays alors que les abonnés à la télévision par satellite représentent un tiers des téléspectateurs au Canada. Or, la politique actuelle du CRTC n'oblige pas les fournisseurs de services de distribution par satellite à garantir aux Canadiens l'accès aux signaux de leurs télévisions locales.

Pourtant, par le biais de ses 13 stations établies en région, le diffuseur public offre une programmation qui enrichit la diversité des voix en information et qui contribue à la vitalité de la vie sociale, culturelle et économique de ces différentes communautés. Radio-Canada est le seul service de télévision qui offre des nouvelles régionales en français à l'extérieur du Québec.

Depuis plusieurs années, Radio-Canada déploie des efforts tangibles pour ancrer sa présence dans différentes régions du pays et offrir aux citoyens une programmation qui reflète leur réalité locale et qui favorise la préservation des identités culturelles régionales qui sont menacées dans le contexte médiatique actuel. Avec la création du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL) par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) en septembre 2009, Radio-Canada a augmenté sa production régionale et développé une meilleure collaboration avec les producteurs locaux pour enrichir le contenu de sa programmation.

Cet automne, le CRTC va revoir ses politiques en ce qui a trait à la distribution par satellite. Le CRTC invite le public à lui faire part de ses commentaires sur la question d'ici le 8 septembre 2010. Radio-Canada profitera de l'occasion pour demander au CRTC de modifier ses politiques actuelles afin de s'assurer que les distributeurs de signaux par satellites fournissent à leurs abonnés les stations de télévision de leur région.

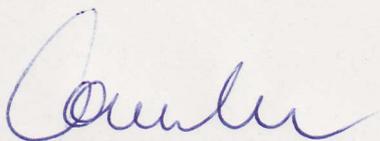
Si vous êtes du nombre des abonnés(es) de la télévision par satellite privés de l'accès à la station de télévision exploitée par Radio-Canada à Regina, vous avez la possibilité d'exprimer vos préoccupations au CRTC et de faire connaître votre point de vue sur cette question.

Faites part de vos commentaires au CRTC avant le 8 septembre de la manière suivante :

- Cliquez sur le lien ci-dessous :
<http://support.crtc.gc.ca/rapidscin/default.aspx?lang=fr>

- Rendez-vous à l'avis #2010-488
- Cliquez sur le bouton de la colonne de gauche pour accéder au formulaire qui vous permettra de soumettre votre commentaire

En vous rappelant que votre participation est importante pour l'accès à la programmation du diffuseur public dans votre région, je vous prie de recevoir mes salutations distinguées.



Louis Lalande
Directeur général des services régionaux
Services français